1840.

ÉCLAIRCISSEMENTS GÉOGRAPHIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'INSCRIPTION D'ADULIS,

ET SUR QUELQUES POINTS

DES INSCRIPTIONS D'AXOUM.

EXTRAIT N° 10 DE L'ANNÉE 1863

DU JOURNAL ASIATIQUE

ÉCLAIRCISSEMENTS GÉOGRAPHIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'INSCRIPTION D'ADULIS,

ET SUR QUELQUES POINTS

DES INSCRIPTIONS D'AXOUM,

PAR M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

MÉMOIRE LU À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN AOÛT 1863.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIV.

ÉCLAIRCISSEMENTS GÉOGRAPHIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'INSCRIPTION D'ADULIS,

ET SUR QUELQUES POINTS

DES INSCRIPTIONS D'AXOUM.

---

§ 1. PRÉLIMINAIRES HISTORIQUES.

L'inscription d'Adulis est au nombre des monuments épigraphiques les plus célèbres et le plus souvent reproduits; mais l'importance qu'on y avait attachée n'a longtemps reposé que sur une erreur matérielle, alors que, trompés par l'assertion de Cosmas, les savants croyaient trouver dans l'inscription un témoignage formel de la conquête de l'Éthiopie par le troisième des Ptolémées. On sait par quelle heureuse inspiration, ou plutôt par quelle induction naturelle, après la découverte qu'il avait faite dans les ruines d'Axoum d'une inscription grecque tout à fait analogue à celle de Cosmas, Salt fut conduit à distinguer dans le monument adulitique deux par-

ties qu'on avait jusqu'alors confondues, et qui n'ont entre elles rien de commun que leur juxtaposition : une courte inscription commémorative des conquêtes de Ptolémée Évergète en Asie, et une inscription beaucoup plus longue, où sont racontées les expéditions d'un roi éthiopien au voisinage de ses propres États et de l'autre côté du golfe Arabique. Cette distinction, dont la justesse frappa tous les yeux dès qu'elle fut signalée, en même temps qu'elle rend au monument son vrai caractère et qu'elle en fait disparaître les difficultés historiques, lui donne aussi une importance toute nouvelle. Les inscriptions trouvées depuis cinquante ans au milieu des ruines d'Axoum font connaître quelques faits particuliers des règnes de deux princes axoumites, l'un du IVe, l'autre du VIe siècle de notre ère; mais l'inscription d'Adulis (c'est du moins ce que nous croyons pouvoir établir) nous fait assister à la formation même et à l'origine de l'empire.

Ces monuments sont, au total, à peu près les seuls titres historiques qui nous restent du royaume d'Axoum, dont le rôle dans les affaires générales de l'Orient eut cependant une certaine importance durant les premiers siècles de notre ère. Les écrits que l'Abyssinie chrétienne a pu posséder autrefois furent sans doute anéantis par les Falacha du Sémèn, lorsqu'au Xe siècle ils expulsèrent du trône d'Axoum la dynastie alors régnante; car il est bien reconnu que dans aucune des chroniques aujourd'hui existantes, sauf de simples listes de noms qui paraissent

avoir échappé seules au naufrage général, on ne trouve ni un fait ni une indication d'une valeur sérieuse qui soient antérieurs à la restauration de la dynastie dépossédée, c'est-à-dire au milieu du XIIIe siècle. Pour les temps contemporains de la domination romaine et de l'empire de Constantinople, la lacune est absolue. Le monument d'Adulis et les inscriptions d'Axoum sont les seuls documents indigènes que nous ayons sur cette longue période, et l'on sent assez combien leur prix s'en augmente. Pour nous en tenir à notre objet particulier, on peut dire qu'il y a dans ces inscriptions plus de données positives sur l'ancienne géographie de l'Éthiopie méridionale qu'on n'en pourrait tirer de tous les documents écrits que possède actuellement l'Abyssinie.

L'inscription d'Adulis, incomparablement la plus précieuse à la fois par son contenu et par son époque, devra nous occuper d'abord.

Mais il est bon de jeter au préalable un coup d'œil rétrospectif sur les premiers rapports des Grecs d'Égypte avec l'Éthiopie maritime, et sur l'époque réelle à laquelle on peut placer l'origine du royaume d'Axoum, que les Abyssins font remonter au temps de Salomon.

Dès les premiers temps de leur établissement en Égypte, l'attention des Ptolémées se tourna vers la mer Rouge. Ptolémée Évergète et plusieurs de ses successeurs y envoyèrent des expéditions maritimes, qui avaient pour objet la reconnaissance des côtes de l'Afrique et de l'Arabie en deçà et au delà du

détroit (le Bab el-Mandeb), et en même temps la fondation sur le littoral éthiopien de stations destinées soit à faciliter le commerce avec les contrées orientales, soit à servir aux grandes chasses d'éléphants[1]. Il paraît par un passage de Diodore[2] que la relation de ces expéditions était déposée à Alexandrie dans des archives appelées les Actes royaux, et plusieurs géographes contemporains en avaient fait entrer les résultats dans leurs descriptions du monde rédigées sous forme de périples, notamment Agatharchide de Cnide, qui vivait, selon l'opinion la mieux justifiée, sous le règne de Ptolémée VIII, dit *Soter*, entre 117 et 107 avant Jésus-Christ[3], et Artémidore d'Éphèse[4], plus jeune seulement de quelques années. Les fragments qui nous restent d'Agatharchide et d'Artémidore sont les plus anciens documents géographiques que nous ayons sur l'Éthiopie maritime. Le fait important qui ressort de leur description très-circonstanciée, c'est qu'au temps où cette description nous reporte, c'est-à-dire au IIIe et au IIe siècles avant l'ère chrétienne, il n'existait dans le sud de l'Éthiopie, c'est-à-dire dans notre Abyssinie actuelle, aucun état politique de quelque importance. Artémidore et Agatharchide, qui énumèrent en plusieurs endroits les populations de l'in-

[1] Agatharchides, I, 1; II, 56, etc. dans les *Geographi Minores* de Müller.

[2] III, 37.

[3] Müller, *Geogr. Græci Min.* Proleg. p. LIV sqq.

[4] Il florissait, au rapport de Marcien d'Héraclée son abréviateur, vers la CLXIXe olympiade (104-100 avant l'ère chrétienne).

térieur entre la côte et le Nil, n'y mentionnent que des tribus errantes et barbares, telles que le sont encore les tribus de la Nubie, sans qu'on voie nulle part le moindre indice d'un état régulier tel que celui qu'on trouve un peu plus tard sous le nom de royaume d'Axoum.

La même remarque s'applique à Strabon, à Méla, et même à Pline, qui écrivaient aussi cette partie de leurs ouvrages sur des documents du temps des Ptolémées. La première mention des Axoumites et de leur capitale (*μετρόπολις τῶν Αὐξωμιτῶν*) est dans le Périple de la mer Érythrée[1], ouvrage qui doit avoir été rédigé à Alexandrie vers l'année 80 de Jésus-Christ. La conséquence que l'on est fondé à tirer de ces rapprochements, c'est que les établissements commerciaux des Grecs d'Égypte sur les parties méridionales de la côte éthiopienne, et les rapports habituels qui en fûrent la suite, amenèrent de grands changements dans l'état social et politique de quelques parties de l'intérieur, et qu'un royaume dont Axoum fut la capitale se forma alors dans le haut pays. Du moins il est bien certain, si les commencements de ce premier royaume d'Abyssinie sont antérieurs aux temps voisins de notre ère ou tout au plus au siècle qui l'a précédée[2], que ce ne

[1] § 4, p. 260, Müller.

[2] A prendre les listes de la première dynastie telles que les ont conservées les chroniques, le commencement de la royauté en Abyssinie pourrait remonter à un peu plus de deux siècles avant J. C. C'est cependant sur ces listes que la tradition abyssine se fonde

pouvait être qu'un de ces obscurs gouvernements de tribus, comparable à ceux dont les chefs prennent maintenant en Nubie le titre arabe de *mek* ou *melek;* tandis qu'à partir du Ier siècle de l'ère chrétienne, on voit le royaume d'Axoum grandir rapidement en force et en importance. Plusieurs faits bien connus prouvent d'ailleurs l'action directe de l'hellénisme égyptien sur le développement de la civilisation axoumite. Ainsi l'auteur du Périple rapporte que le roi d'Axoum, qu'il nomme *Zoskalès*, était familiarisé avec les lettres grecques[1]; et ce qui montre que cette influence eut une longue durée, c'est que deux siècles et demi plus tard on voit la langue grecque employée à Axoum dans les inscriptions concurremment avec la langue éthiopienne[2]. Ce qui existe encore de l'ancienne Axoum, particu-

pour dater la monarchie du siècle de Salomon. Il est vrai qu'on y trouve un premier règne de quatre cents ans.

[1] *Peripl. Maris Erythr.* § 5, p. 261 des Petits Géographes grecs de Müller, vol. I. — Le *Zoskalès* du Périple se trouve, en effet, dans une des listes des chroniques sous le nom de *Za-Haqalé* ou *Hèklé*, et son règne tombe de 76 à 89. (Comp. Salt, *Voyage to Abyssinia*, p. 461, Lond. 1814, in-4°; et Dillmann, *Zur Geschichte des abyssinischen Reichs*, dans la *Zeitschr. der Deutsch. Morg. Gesellsch.* VII, 1853, p. 344.) Cet indubitable synchronisme fixe l'époque de la rédaction du Périple.

[2] Au revers de la pierre sur laquelle est gravée l'inscription découverte par Salt, il y avait une inscription éthiopienne, qui est aujourd'hui presque complétement effacée. Sur l'extension de la langue grecque, depuis le temps des Ptolémées, sur toute l'étendue des côtes occidentales de la mer Rouge et dans le royaume d'Axoum, on peut voir les savants développements de M. Letronne dans ses études sur l'inscription grecque de Silco, *Journal des Savants*, 1825, p. 260 et suiv.

lièrement ses obélisques, est d'un style grec, bien qu'on y sente une réminiscence égyptienne. Enfin, la religion des Grecs d'Égypte avait pénétré dans le royaume d'Axoum, en même temps que leur langue et leurs artistes, car dans les inscriptions le roi éthiopien se dit « fils de l'invincible Arès. »

Il est donc hors de doute que sous plusieurs rapports essentiels les Grecs d'Égypte, tant de la période des Ptolémées que du temps des Romains, eurent une grande influence sur la civilisation axoumite. Il est moins facile de déterminer quelle fut l'étendue précise et la limite de cette influence. Ce serait sûrement en exagérer la portée que de penser qu'elle pénétra fort avant au cœur même de la nation. Nous croyons que ce qui se passe aujourd'hui peut donner une assez juste idée de ce qui eut lieu alors. Ouvrons les relations des modernes explorateurs, de ceux-là surtout qui se sont trouvés en rapports intimes avec les chefs, de M. Dufey, par exemple, dans le Choa, et après lui de M. Rochet d'Héricourt. Nous voyons ces hardis *adventurers* accueillis avec empressement et traités avec faveur par le prince abyssin, qui les regarde comme les représentants de la civilisation et des hautes connaissances de l'Europe. Il les interroge avec avidité sur leur nation, dont la lointaine renommée est arrivée jusqu'à lui; il voudrait être initié à ce que nos sciences ont de plus merveilleux, surtout à ce que nos arts ont de plus utile dans leurs applications. Les riches produits de l'industrie européenne l'éton-

nent et le charment à la fois; il comprend par là notre immense supériorité, et il voudrait, en ouvrant avec nous des rapports d'amitié et de commerce, doter son peuple de ces connaissances qui lui manquent encore. Telle dut être l'impression des premiers chefs avec lesquels les Grecs d'Égypte se trouvèrent en rapport dans la haute Éthiopie. La religion aussi est un puissant auxiliaire dans ces rapports entre des races de civilisation inégale; et bien que les Grecs ne fussent pas un peuple prosélytique, il est naturel qu'ils n'aient pas négligé ce moyen d'action qui pouvait servir leurs intérêts. Mais ces idées de progrès, ces considérations d'utilité réciproque, le gros du peuple y est de tout temps plus difficilement accessible. Il y a là plus de préjugés à vaincre, plus de préventions à détruire, une couche plus épaisse d'ignorance à traverser. Aussi croyons-nous que, malgré l'exemple de leurs chefs, les tribus axoumites avaient peu changé leurs croyances primitives, et qu'elles avaient gardé en grande partie la rudesse de leurs mœurs. Reste toujours ce résultat important, que l'existence du royaume d'Axoum, avec lequel commence la nationalité politique des Abyssins, ne remonte pas au delà des premiers rapports commerciaux des Grecs d'Égypte avec l'Éthiopie méridionale. Nous verrons que l'inscription d'Adulis est dans un parfait accord avec ce résultat général.

Avant l'heureuse distinction aperçue par Salt, on se trouvait fort en peine de concilier l'époque rela-

tivement récente de la fondation d'Adulis avec celle que l'on était dans la nécessité d'attribuer à l'inscription de Cosmas; et cette difficulté était assez grave pour que des critiques eussent été jusqu'à nier l'authenticité même de l'inscription[1]. Il est, en effet, à peu près impossible de faire remonter l'existence d'Adulis au temps de Ptolémée Évergète. Le Périple d'Artémidore, qui est particulièrement détaillé sur toute la côte éthiopienne, dont il énumère les caps, les ports, les îles et les établissements de chasse ou de commerce, ne dit rien de cette ville. Si réservé que l'on doive être en fait de preuve négative, la nature particulière du document donne à celle-ci une force qu'on ne peut méconnaître. Dans la région du golfe Adulitique, Artémidore indique seulement le port de *Saba*, avec un établissement pour la chasse aux éléphants[2], ensuite un port *Elaea*[3], puis une île *Straton* et des écueils[4], des hauteurs appelées col-

[1] Voyez particulièrement à ce sujet Buttmann, dans le *Museum der Alterthumwissenschaft*, II, 1808, p. 105 et suiv. et B. G. Niebuhr, *Über das Alter der zweiten Hælfte der adulitischen Inschrift* (1810), réimprimé dans ses *Kleine Schriften*, I, 401. Nous osons à peine citer Gossellin, qui a bien vu les difficultés chronologiques et géographiques de la question telle qu'elle était alors posée (*Recherches sur la géogr. systémat. des anciens*, II, 1798, p. 205 et 227), mais dont la discussion sur la question géographique est remplie d'erreurs matérielles et de monstrueuses hypothèses.

[2] *Σάϐα λιμὴν, καὶ κυνήγιον ἐλεφάντων.* — *Σαϐὰτ πόλις* dans Ptolémée, IV, 7, 8, Nobbe.

[3] *Ἐλαία λιμήν.* — *Elaea*, s. *Elaeae insulae* dans Pline (vulgo *Aliaeu*, VI, 34); *Ἀλαλαίου νῆσοι* du Périple (§ 4), avec l'addition initiale de l'article arabe.

[4] *Στράτωνος νῆσος, Δημητρίου σκοπιαί.* — Pline a également,

lines de *Conon*[1], un port *Melinus*, avec un fortin et un établissement de chasse[2], et enfin plus au sud le port d'*Antiphilus*[3]. Parmi ces localités, tous les points notables sont aisément reconnaissables. La position que la ville de *Saba* occupe dans la Table de Ptolémée par rapport à la ville d'Adulis et à la presqu'île Ὀρεινή (*Montuosa Chersonesus*), qui couvre Adulis du côté de la haute mer[4], la porte sur la baie de Harkîko, où la ville de Massâoua, aujourd'hui la principale station de la côte abyssine, semble garder dans sa dénomination actuelle quelque trace de l'ancien nom[5]. Le port *Elaea*, dans une île, ne peut être que Dahlak, port autrefois important sur l'île du même nom qui couvre l'entrée du golfe Adulitique. Le nom d'*Antiphilus*, donné ici à un port, s'est conservé dans la vaste baie de Hanfalah avec moins d'altération que les précédents. Au milieu d'un tel détail sur une côte barbare, qui n'avait d'importance pour les Grecs que celle que lui

parmi d'autres îles (cette partie de la côte en est couverte), une *insula Stratonis*.

[1] Βωμοὶ Κόνωνος.

[2] Μηλινὸς λιμήν. Ὑπέρκειται φρούριον καὶ κυνήγιον.

[3] Ἀντιφίλου λιμήν.

[4] Cette *presqu'île montueuse* est un trait proéminent dans la conformation de la côte. C'est elle qui ferme le golfe d'Adulis à l'orient. Il ne faut pas la confondre, comme on le fait communément, avec la *νῆσος Ὀρεινή* du Périple, dont les indications, très-précises et très-exactes, ne peuvent s'appliquer qu'à l'île Dessèt, à l'entrée du golfe.

[5] M. Rüppell, *Reise in Abyss.* II, 212, a le premier proposé ce rapprochement, qui nous paraît indubitable, moins à cause du faible rapport des noms que de la parfaite convenance du site.

donnaient les établissements qu'on y avait fondés, peut-on croire, si Adulis eût existé dès lors, que le Périple égyptien l'eût omise? Évidemment cela n'est pas supposable.

La première mention qu'on en trouve est au sixième livre de Pline, qui a pu être écrit vers l'année 71 ou 72 de notre ère[1]. L'*oppidum Aduliton*, ainsi que le nomme l'auteur latin[2], avait, dit-il, été fondé par des esclaves égyptiens fugitifs[3]. Quoi qu'il en soit de cette tradition, l'emplacement était parfaitement choisi pour la convenance d'un lieu de commerce. La ville était située sur le bord occidental d'un golfe spacieux de dix lieues de profondeur, couvert à l'orient par une longue presqu'île montueuse[4], et auquel vient aboutir, du côté de l'ouest, une des principales descentes par lesquelles le haut pays communique avec le littoral[5]. Cette heureuse

[1] On sait que l'Histoire de la Nature fut achevée en 77.

[2] *Aduliton* n'est sûrement qu'une transcription de la forme grecque au génitif pluriel. C'était la ville des *Adoulites*. Le lieu était, en effet, sur le territoire de la tribu d'Adoulèh, que Ptolémée a connue (*Ἀδουλῖται*, IV, 7, 27, Nobbe) et qui y existe encore sous le même nom.

[3] Plin. *Histor. natur.* VI, 34, p. 342, Hard.

[4] La *Χερσόνησος Ὀρεινὴ* de Ptolémée, dont il vient d'être question.

[5] Les caravanes employaient huit jours à se rendre d'Adulis à Axoum. On mettait trois jours à gravir la montée du Plateau, jusqu'à la station de *Coloē*, qui est évidemment notre Halaï actuel, au débouché supérieur du col de Taranta, et cinq jours de *Coloē* à la capitale du royaume axoumite (*Periplus maris Erythr.* § 4, p. 260, Müller). Procope, vraisemblablement d'après Nonnosus, marque douze journées pour le même trajet (*Bellum Pers.* I, 19). La distance réelle de la côte à Halaï est de vingt-deux à vingt-trois heures, et de trente heures environ de Halaï à Axoum.

situation en fit promptement le principal *emporium* de la côte des Troglodytes, pour employer les expressions de Pline; et ce fut précisément parce qu'Adulis était devenue le rendez-vous des étrangers qui venaient trafiquer ici avec les tribus de l'intérieur, que le roi éthiopien auquel est due l'inscription de Cosmas fit choix de ce lieu pour y placer un monument destiné à répandre au loin la renommée de ses victoires et de son nom.

Cosmas et Procope, tous deux de la première moitié du VI[e] siècle, sont cependant, avec Ptolémée et le Périple de la mer Érythrée, les seuls auteurs, après Pline, où se trouve mentionné le nom d'Adulis; tant nos informations sont limitées sur ces contrées méridionales de l'ancien monde. Après le VI[e] siècle, le nom d'Adulis ne reparaît dans aucun document du moyen âge; c'est seulement par des renseignements tout récents recueillis de la bouche des indigènes que l'on a pu conjecturer que si Adulis avait perdu depuis longtemps son importance commerciale[1], sa ruine totale, que l'on attribue à diverses causes, ne doit pas remonter au delà du

[1] C'est le port de Dahlak, dans l'île du même nom (le *λιμὴν Ἐλαία* d'Artémidore, *Ἀλαλαῖος* du Périple), qui paraît avoir succédé à Adulis comme rendez-vous commercial de cette partie de la côte (voy. Rüppell sur les ruines de Dahlak, *Reise in Abyssinien*, I, p. 245 et suiv. et sur l'importance politique de cette île au XV[e] siècle, Makrizi, dans les *Mémoires géogr. sur l'Égypte* de M. Quatremère, t. II, 171 et suiv.). Massâoua n'a pris que plus tard (depuis le XVI[e] siècle) le rang qu'elle occupe aujourd'hui comme station maritime.

XVI[e] siècle[1]. Il était d'un grand intérêt d'en examiner le site, où l'on pouvait espérer de retrouver les marbres copiés par Cosmas. Salt est le premier, lors de son voyage de 1809, qui porta sa pensée sur cette investigation. L'état de sa santé, pendant son passage à Massâoua, ne lui permit pas d'entreprendre lui-même cette excursion[2]; celui qu'il en chargea, entravé par la défiance des indigènes, ne put arriver jusqu'à l'ancien site[3].

Le docteur Rüppell, en 1832, et, dix ans plus tard, deux des compagnons de M. Lefebvre et M. Antoine d'Abbadie ont été plus heureux. La meilleure description des localités est encore celle de Rüppell, à laquelle néanmoins MM. Vignaud et Petit ajoutent quelques particularités intéressantes[4]. Le lieu de débarquement, situé, comme nous l'avons dit, sur la côte occidentale à quelque distance du fond du golfe, garde le nom de *Zoulla*. Quelques huttes y forment un médiocre village; mais ce n'est pas là que sont les ruines. On ne les rencontre qu'à une heure de là dans l'intérieur, et la tradition locale leur conserve toujours le nom d'*Adoulé*. Cette

[1] Ant. d'Abbadie, dans le *Bulletin de la Soc. de Géogr.* 1842, XVIII, p. 336.

[2] De Massâoua au site d'Adulis la distance est de douze à quatorze heures de marche, en se portant au sud dans la direction de la côte.

[3] *Voyage to Abyssinia*, p. 451 et suiv. Lond. 1814, in-4°.

[4] Rüppell, *Reise*, I, 266 et suiv. Vignaud et Petit, dans la *Relation historique* du voyage de M. Lefebvre, t. III, 437. On n'a sur la visite de M. d'Abbadie que quelques notes peu précises (*Bulletin de la Soc. de Géogr.* 1842, XVIII, 333).

distinction entre l'escale et la ville est bien conforme aux données anciennes; elle est formellement exprimée dans Procope, qui compte vingt stades entre la ville et le port, Ἄδουλις δὲ ἡ πόλις τοῦ μὲν λιμένος μέτρῳ εἴκοσι σταδίων διέχει [1]. Le même intervalle de vingt stades est également marqué dans le Périple, et Cosmas le traduit par deux milles, ce qui revient à un peu moins de quatre kilomètres.

Adoulê présente, sur une longueur de cinq cents pas, des monceaux considérables de décombres. Rien n'est resté debout. L'emplacement de trois églises se peut encore reconnaître, avec de nombreux fragments de colonnes cannelées, et quelques rares débris d'ornements sculptés où perce le style byzantin. Toutes ces constructions, de même que celles d'Axoum sur le Plateau, étaient en pierre de lave, très-commune dans cette région pleine de déjections volcaniques.

Ces vestiges de constructions annoncent un degré de splendeur (au moins relative) infiniment supérieur à ce qu'ont jamais été les autres grandes stations de la côte éthiopienne, par exemple Souâkīn et Massâoua. Mais au milieu des débris qu'ils ont examinés, nos explorateurs ont vainement cherché les pierres sur lesquelles était gravée la double inscription copiée par Cosmas vers l'année 520 [2].

[1] *Bell. Pers.* I, 19.

[2] Cette date ne peut varier que de 519 à 521. D'une part, nous savons par Cosmas lui-même qu'il se trouvait à Adulis dans les premiers temps du règne de Justin (lequel arriva au trône en 518); et

Peut-être ne doit-on pas perdre tout espoir que de nouvelles investigations auront plus de succès; mais dans tous les cas il n'y a pas apparence que l'examen même des marbres dût modifier en rien d'essentiel la copie que nous en a transmise le voyageur égyptien.

Nous allons maintenant en aborder l'examen.

§ 2. EXAMEN DE L'INSCRIPTION D'ADULIS.

a. TEXTE ET TRADUCTION DU MONUMENT.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire bien connue du monument adulitique, depuis sa première publication par Leo Allatius, en 1631, jusqu'à sa reproduction la plus récente dans le *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœck [1]. Le texte que nous joignons ici n'est que la reproduction pure et simple de l'édition du *Corpus;* et nous nous sommes attaché, dans la traduction qui l'accompagne, à reproduire fidèlement la coupe même des phrases, afin de conserver à l'inscription sa physionomie lapidaire.

Après avoir rapporté la première inscription, celle de Ptolémée Évergète, gravée sur une des faces d'un bloc de basalte quadrangulaire de trois

d'autre part, le prince éthiopien alors régnant, que Cosmas nomme Elesbaas, se retrouve sous son véritable nom d'Ela-Atzbah dans la liste principale des anciens rois d'Axoum conservée par les Chroniques, à une époque qui, d'après la série des chiffres antérieurs depuis l'ère chrétienne, doit se placer de 518 à 521.

[1] Vol. III, p. 508, 1848.

coudées de hauteur[1], Cosmas interrompt sa transcription pour faire remarquer qu'une brisure à la partie inférieure du bloc y avait occasionné une petite lacune dans l'inscription; « puis, dit-il, *comme faisant suite*[2], ceci est gravé sur le siége. » Et il transcrit alors la seconde inscription, qui est celle du roi éthiopien[3].

...Μεθ' ἅ ἀνδρείως τὰ μὲν ἔγγιστα τοῦ βασιλείου μου ἔθνη εἰρηνεύεσθαι κελεύσας, ἐπολέμησα καὶ ὑπέταξα μάχαις τὰ ὑπογεγραμμένα ἔθνη. Γάζη ἔθνος ἐπολέμησα, ἔπειτα Ἀγάμαι καὶ Σιγύηνν, καὶ νικήσας, τὴν ἡμίσειαν πάντων τῶν παρ' αὐτοῖς ἐμερισάμην. Αὔα καὶ Τιαμὼ, τοὺς λεγόμενους Τζιαμῶ, καὶ τοὺς Γαμβηλὰ, καὶ τὰ ἐγγὺς αὐτῶν[4], καὶ Ζιγγαβηνὲ, καὶ Ἀγγαβὲ, καὶ Τιαμαὰ,

[1] Cosmas, ap. Montfaucon, *Collectio Nova Patrum*, vol. I, p. 142. — M. Letronne a expliqué avec beaucoup de vraisemblance l'origine et la destination de ces pierres inscrites, qui pouvaient constater une sorte de prise de possession, au nom du monarque égyptien, des différents points de la côte où des établissements égyptiens étaient fondés (*Journal des Sav.* 1825, p. 261).

[2] Cette expression, *εἶτα ὡς ἐξ ἀκολουθίας*, de même que toute la description que fait Cosmas de la borne *en basalte* et du siége *en marbre blanc*, confirmeraient pleinement, s'il en était besoin, la distinction que Salt a établie entre les deux inscriptions.

[3] Le siége en marbre sur lequel l'inscription du roi d'Axoum était gravée était regardé comme le symbole de la puissance royale, et c'était, à ce qu'il paraît, l'usage des rois d'Éthiopie d'en placer de semblables dans les terres conquises. C'est ce qu'on voit par la fin de la grande inscription éthiopienne d'Axoum, traduite par M. Dillmann et par le P. Sapeto (*Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 358, et *Nouv. Annales des Voyages*, t. II de 1845, p. 303).

[4] Le manuscrit de la bibliothèque Laurentiane de Florence, dont M. Bigot communiqua un extrait à Thévenot, qui le fit imprimer dans la première partie de son Recueil de Voyages (1664), porte

καὶ Ἀθαγαοὺς, καὶ Καλαὰ, καὶ Σαμινὲ ἔθνος πέραν τοῦ Νείλου ἐν δυσβάτοις καὶ χιονώδεσιν ὄρεσιν οἰκοῦντας, ἐν οἷς διὰ παντὸς νιφετοὶ, καὶ κρύη καὶ χιόνες βαθεῖαι, ὡς μέχρι γονάτων καταδύνειν ἄνδρα, τὸν ποταμὸν διαβὰς ὑπέταξα. Ἔπειτα Λασιναὶ, καὶ Ζαὰ, καὶ Γαβαλὰ, οἰκοῦντας παρ' ὄρεσι θερμῶν ὑδάτων βλύζουσι καὶ καταῤῥύτοις, Ἀταλμῶ καὶ Βεγὰ, καὶ τὰ σὺν αὐτοῖς ἔθνη πάντα. Ταγγαϊτῶν τοὺς μέχρι τῶν τῆς Αἰγύπτου ὁρίων οἰκοῦντας ὑποτάξας, πεζεύεσθαι ἐποίησα τὴν ὁδὸν ἀπὸ τῶν τῆς ἐμῆς βασιλείας τόπων μέχρι Αἰγύπτου, ἔπειτα Ἀννινὲ καὶ Μετινὲ ἐν ἀποκρήμνοις οἰκοῦντας ὄρεσιν. Σεσέα ἔθνος ἐπολέμησα, οὓς καὶ μέγιστον καὶ δυσβατώτατον ὄρος ἀνελθόντας περιφρουρήσας κατήγαγον, καὶ ἀπελεξάμην ἐμαυτῷ τούς τε νέους αὐτῶν καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας καὶ παρθένους καὶ πᾶσαν τὴν ὑπάρχουσαν αὐτοῖς κτῆσιν. Ῥαυσῶν ἔθνη μεσόγαια λιβανωτοφόρων βαρβάρων, οἰκοῦντα ἐντὸς πεδίων μεγάλων ἀνύδρων, καὶ Σωλατὲ ἔθνος ὑπέταξα, οἷς καὶ τοὺς αἰγιαλοὺς τῆς θαλάσσης φυλάσσειν ἐκέλευσα. Ταῦτα δὲ πάντα τὰ ἔθνη ὄρεσιν ἰσχυροῖς πεφρουρημένα αὐτὸς ἔγω ἐν ταῖς μάχαις παρὼν νικήσας καὶ ὑποτάξας, ἐχαρισάμην αὐτοῖς πάσας τὰς χώρας ἐπὶ φόροις. Ἄλλα τε πλεῖστα ἔθνη ἑκόντα ὑπετάγη μοι ἐπὶ φόροις. Καὶ πέραν δὲ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης οἰκοῦντας Ἀῤῥαβίτας καὶ Κιναιδοκολπίτας, στράτευμα ναυτικὸν καὶ πεζικὸν διαπεμψάμενος, καὶ ὑποτάξας

ici, après αὐτῶν, les mots λέγει ἔθνη τὰ πέραν τοῦ Νείλου, qui ne sont pas dans le manuscrit plus ancien du Vatican, et que les critiques se sont généralement accordés à regarder comme une note marginale que les copistes ont fait passer dans le texte. Le mot λέγει a même été pris par Bigot dans sa traduction comme un nom de peuple (Λέγει).

αὐτῶν τοὺς βασιλέας, Φόρους τῆς γῆς τελεῖν ἐκέλευσα, καὶ ὁδεύεσθαι μετ' εἰρήνης καὶ πλέεσθαι, ἀπό τε Λευκῆς Κώμης ἕως τῶν Σαβαίων χώρας ἐπολέμησα. Πάντα δὲ ταῦτα τὰ ἔθνη πρῶτος καὶ μόνος βασιλέων τῶν πρὸ ἐμοῦ ὑπέταξα· δι' ἣν ἔχω πρὸς τὸν μέγιστον Θεόν μου Ἄρην εὐχαριστίαν, ὃς με καὶ ἐγέννησε, δι' οὗ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ὁμοροῦντα τῇ ἐμῇ γῇ ἀπὸ μὲν ἀνατολῆς μέχρι τῆς λιβανωτοφόρου, ἀπὸ δὲ δύσεως μέχρι τῶν τῆς Αἰθιοπίας καὶ Σάσου τόπων ὑπ' ἐμαυτὸν ἐποίησα, ἃ μὲν αὐτὸς ἐγὼ ἐλθὼν καὶ νικήσας, ἃ δὲ διαπεμπόμενος, καὶ ἐν εἰρήνῃ καταστήσας πάντα τὸν ὑπ' ἐμοὶ κόσμον κατῆλθον εἰς τὴν Ἀδούλην τῷ Διΐ, καὶ τῷ Ἄρει, καὶ τῷ Ποσειδῶνι θυσιάσαι ὑπὲρ τῶν πλ[ω]ϊζομένων· ἀθροίσας δέ μου τὰ στρατεύματα καὶ ὑφ' ἓν ποιήσας ἐπὶ τούτῳ τῷ τοπῷ καθίσας τόνδε τὸν δίφρον παραθήκην τῷ Ἄρει ἐποίησα, ἔτει τῆς ἐμῆς βασιλείας εἰκοστῷ ἑβδομῷ.

« . . . Par cette fermeté, ayant obligé les peuples voisins de mon royaume de vivre en paix, j'ai ensuite vaincu et subjugué par les armes les peuples dont voici l'énumération. J'ai vaincu les Gazi, puis les Agamé et les Sighyên, et les ayant vaincus, j'ai pris la moitié de tout ce qu'ils possédaient. [J'ai vaincu] Aoua, et [ceux de] Tiamô, qu'on appelle aussi Tziamô, et les Gambila, et ceux qui leur confinent, et ceux de Zingabênê, d'Angabé et de Tiamaa, et les Athagaô, et ceux de Calaa, et le peuple Saminé, qui habite de l'autre côté du Nil dans des montagnes neigeuses d'un accès difficile, toujours remplies de frimas, de glace et de neiges profondes où l'on enfonce jusqu'aux genoux. J'ai vaincu [ces

peuples] de l'autre côté du fleuve. Puis ceux de Lasiné, de Tzaa, de Gabala, qui habitent des montagnes d'où sortent et s'écoulent des eaux chaudes; puis ceux d'Atalmô et de Béga, et toutes les tribus avec eux. Ayant soumis les Tangaïtes, qui habitent jusqu'aux frontières de l'Égypte, j'ai porté les communications par terre depuis les lieux de mon royaume jusqu'en Égypte. [J'ai] ensuite [soumis] les Anniné et les Métiné, qui habitent des montagnes escarpées. J'ai vaincu les Séséa, qui se sont réfugiés dans une grande et rude montagne; je les ai enveloppés, je les ai contraints de se rendre, et j'ai pris leurs jeunes gens, leurs femmes, leurs enfants et leurs vierges, et tout ce qu'ils avaient avec eux. J'ai vaincu les Rhausi, peuple barbare de l'intérieur des terres, chez lequel croît l'encens, et qui habite de vastes plaines sans eau, et les Sôlaté que j'ai obligés de veiller à la sûreté des côtes de la mer. Tous ces peuples que défendent des montagnes d'un accès difficile ayant été vaincus et subjugués dans des combats auxquels j'ai assisté en personne, je leur ai rendu toutes leurs terres en les soumettant au tribut. Beaucoup d'autres sont venus d'eux-mêmes se soumettre au tribut. Et j'ai envoyé des forces de terre et de mer contre les Arrhabites[1] et les Kinédocolpites, qui habitent de l'autre côté de la mer Érythrée; leurs chefs vaincus m'ont payé tribut, et ils ont cessé d'inquiéter les routes et la mer. J'a [ainsi] porté mes armes depuis Leucé Comê jus-

[1] Ἀραβῖται dans le ms. de la Laurentiane.

qu'aux terres des Sabéens. Le premier et le seul des rois dont je descends, j'ai soumis tous ces peuples. Je rends grâces à Mars, le dieu très-grand, de qui je tire mon origine; par lui j'ai pu soumettre à ma puissance tous les peuples qui confinent à mon royaume, à l'orient jusqu'au pays de l'encens, au couchant jusqu'aux terres des Éthiopiens et de Saso. Ayant fait ces choses en personne et remporté ces victoires, je les ai fait annoncer par des messagers; et la paix étant établie dans toutes les terres de ma domination, je suis descendu à Adoulê offrir un sacrifice à Jupiter, à Mars et à Neptune pour la sécurité des navigateurs. Et ayant rassemblé là mes armées, j'y ai consacré ce trône à Mars dans la vingt-septième année de mon règne. »

b. GÉOGRAPHIE DE L'INSCRIPTION.

Si nous avions la date précise de cette inscription, la question chronologique de l'origine du royaume d'Axoum serait résolue; car elle nous fait assister en quelque sorte pas à pas à la formation et au développement de l'empire axoumite. « Le premier et le seul des rois de ma race, j'ai soumis tous ces peuples, » dit le prince; et l'identification que nous pouvons faire encore d'une partie au moins des noms de cantons et de tribus mentionnés dans l'inscription, nous montre ses premières conquêtes aux environs mêmes et à peu de distance d'Axoum, siége de sa principauté native, évidemment. Puis nous voyons ses armes se porter successivement

et de proche en proche dans les contrées environnantes : à l'ouest, entre le Takazzé et le grand lac Tzana; au nord, dans les plaines basses qu'arrosent l'Atbara et le Mareb, et de là plus loin encore dans les déserts de la Nubie, où les caravanes auront désormais une communication assurée depuis Axoum jusqu'en Égypte; au sud, dans la chaude région que nous désignons sous le nom fort impropre de royaume d'Adel, dans la contrée de Harrar et des Somâl, qui produit les aromates, et jusqu'à la région littorale que baigne la mer d'Aden et qui se termine au cap Guardafui; enfin, franchissant l'étroit bassin du golfe Arabique, le conquérant éthiopien envoie une expédition navale sur la côte opposée, et fait reconnaître son autorité sinon dans le Yémèn ou pays des Sabéens (ce que le texte peut laisser douteux), au moins sur une grande partie de la côte du Hedjaz en se portant au nord jusqu'à la hauteur de la Bérénice d'Égypte, c'est-à-dire sur une étendue de côtes de dix degrés au moins jusque vers le vingt-cinquième parallèle. Tel est l'aperçu de cet ensemble d'expéditions militaires et navales, conçu évidemment à un point de vue de commerce autant que de conquêtes, et qui fut peut-être l'époque la plus glorieuse du royaume d'Axoum. C'est maintenant aux rapprochements de détail entre les désignations géographiques de l'inscription et les noms actuels à justifier cet aperçu : nous allons les reprendre et les expliquer successivement, dans l'ordre même où l'inscription les donne. Les no-

tions acquises depuis vingt ans sur l'Abyssinie et les contrées limitrophes permettent aujourd'hui d'ajouter notablement aux synonymies déjà aperçues par Montfaucon, Vincent et Salt[1], et de les modifier sur plusieurs points essentiels.

Gazi est le premier peuple dont la soumission soit mentionnée. M. Salt voit dans ce mot la ville d'Adé-Gada[2] dans le nord du Tigré; nous lui croyons une signification bien plus étendue. Il est constant que *Agazi*, ou *Agaazi*, a été autrefois le nom de la partie du Plateau abyssin dont l'escarpement domine la mer Rouge au-dessus de Massâoua, sans doute parce qu'à une époque ancienne une tribu de ce nom y avait dominé. Le nom paraît être aujourd'hui tombé en désuétude; mais les passages réunis par Ludolf[3] prouvent que même encore au XVIIe siècle il était employé, au moins par les lettrés, comme synonyme d'Abyssin. Le mot est d'ailleurs resté en usage pour désigner la langue ancienne de l'Abyssinie septentrionale (le *ghîz* ou ghez, aujourd'hui la langue savante). S'il en fallait croire Bruce[4], une

[1] Montfaucon, notes sur la relation de Cosmas, *Collectio Nova Patrum*, vol. I, p. 142, 1706; Vincent, *The Periplus of the Erythrean Sea*, p. 49, in-4°, 1800; Salt (1er voyage), dans Valentia, *Voyages and travels to India, Ceylon, the Red Sea, Abyssinia, etc.* in-4°, vol. III, 1809 (t. II, p. 255, de la traduction française de la relation particulière de Salt insérée dans les Voyages de lord Valentia, dont Salt était alors le secrétaire); comparez le compte rendu de M. Silvestre de Sacy, dans les *Annales des Voyages*, t. XII, 1810.

[2] *Adé* est en tigréen un terme générique qui signifie *ville*.

[3] *Hist. Aeth.* I, c. 1, IV, et *Commentar.* p. 56.

[4] *Travels*, vol. II, p. 314, édition de M. Alex. Murray, 1804.

tribu du nom d'*Agazi* occuperait encore les montagnes de Habab, au-dessus de Massâoua; mais comme l'aventureux écrivain n'appuie cette assertion d'aucune autorité, pas même de la sienne (nous entendons son autorité personnelle de voyageur), et que personne depuis lui n'a parlé de ces Agazi des monts Habab[1], leur existence nous paraît plus que douteuse. Bruce a pu être induit en erreur par le nom de *Kasi* ou *Gazi*, que les tribus nubiennes limitrophes du nord de l'Abyssinie donnent encore aujourd'hui aux habitants du Tigré en général, et du Hamaçên en particulier.

Le nom d'*Agamé* ne fait aucune difficulté; ce nom désigne encore une province importante du plateau tigréen, directement à l'est du site d'Axoum. L'ethnique suivant, *Sighyên*, auquel on n'a pas trouvé d'application, pourrait bien se rapporter aux Tzigam, grande tribu agaou qui habite aujourd'hui l'Agaoumidèr, à l'ouest du lac Tzana, mais que ses propres traditions rattachent aux Agaous du Takazzé. Le peuple agaou, qui est la race aborigène du Plateau abyssin[2], et qui conserva, dans ses différents

[1] Bien que plusieurs explorateurs aient recueilli (tous par informations, il est vrai) des renseignements très-circonstanciés sur ce canton, notamment le docteur Rüppell, M. Ant. d'Abbadie, M. Ferdinand Werne (pendant son excursion au Taka), et tout récemment MM. Munzinger et de Heuglin.

[2] L'importance ethnologique de ce peuple n'a été révélée que par les études de nos récents explorateurs, particulièrement M. Antoine d'Abbadie et M. Beke.

groupes[1], la division en tribus des peuples primitifs, a été en lutte, à toutes les époques de l'histoire, avec les dominateurs du pays d'Axoum, aujourd'hui le Tigré.

Le nom qui vient ensuite est celui d'*Aoua.* La position en est fixée par l'itinéraire de Nonnosus, envoyé de Justinien vers le roi d'Axoum en l'année 531, c'est-à-dire onze ou douze ans seulement après le temps où Cosmas visitait ces parages. Dans cet itinéraire, dont Photius nous a conservé un trop court extrait[2], *Aoué* (Αὐη) est un canton situé à mi-chemin entre Adulis et Axoum. Le nom subsiste encore dans celui de la ville d'Adoua (Ad'Oua, littéralement ville de l'Aoua), aujourd'hui la capitale du Tigré.

Les deux noms qui viennent après Aoua, *Tiamô* ou *Tziamô*, et *Gambéla,* trouvent, dans la même région du Plateau, leur correspondance déjà reconnue par Salt, le premier dans le district de Tzama, aux confins de l'Agamé, le second dans la vallée de Iambéla de la province d'Enderta. Le nom de *Tiamô* se reproduit d'ailleurs plusieurs fois dans la géographie épigraphique de l'Abyssinie, et, à ce qu'il semble, avec des applications diverses. Nous aurons à y revenir à propos des inscriptions d'Axoum.

Jusqu'ici nous n'avons pas franchi les limites du Tigré; les noms suivants nous portent de l'autre

[1] Il y en a trois principaux : les Hamâra ou Agaous du Takazzé, les Falacha du Sémèn, et les Agaoua de l'Agaoumidèr.

[2] *Biblioth.* Codex III, p. 7, édit. de 1653.

côté du Nil, πέραν τοῦ Νείλου. Cette dénomination de *Nil* désigne ici non le fleuve beaucoup plus occidental (l'Abaï des Abyssins) auquel s'applique plus particulièrement ce nom célèbre, mais bien le Takazzé, son grand affluent oriental[1]. *Zingabéné*, *Angabé* et *Tiamaa* sont d'une application incertaine; Salt rapproche du second de ces trois noms celui de l'Andabèt, qui est un district du Béghamidèr dans Ludolf. On peut déterminer avec moins d'hésitation la place des deux noms qui suivent, *Athagaô* et *Calaa;* Addagô et Kalaoué sont encore deux districts de la gauche du Takazzé, au-dessous des montagnes du Sémèn[2].

Ce nom de *Sémèn*, que l'inscription donne exactement avec son orthographe actuelle[3], se détache au milieu des noms obscurs qui le précèdent et de quelques-uns de ceux qui le suivent. Le Sémèn, avec ses hautes et froides montagnes, est une des régions les plus remarquables de l'Abyssinie; le tableau que l'inscription en trace est de la plus grande vérité. Cosmas, dans sa relation[4], ajoute que c'était un lieu d'exil ordinaire pour les criminels.

Cosmas dit que de son temps les provinces de

[1] Le Takazzé se réunit en Nubie à l'Atbara (l'*Astaboras* des anciens), lequel porte ses eaux à la droite du Nil.

[2] Cette application locale du nom d'*Athagaô* ne permet guère de songer aux *Athacae* de Ptolémée (lib. IV, c. VIII, 3, Nobbe, p. 307, Wilb. Comp. Plin. VI, 35, p. 346), qui semblent devoir se placer au sud de l'Abyssinie et avoir une grande extension territoriale.

[3] Notre texte, qui est celui du manuscrit du Vatican, donne *Saminé;* le manuscrit de Florence a *Séméné.*

[4] Ap. Montf. *Collect. Nov. Patr. l. supra cit.*

Laziné, de *Tzaa* et de *Gabala* portaient encore le même nom[1]. Ces cantons étaient donc bien connus. Si ces trois noms, ainsi que celui d'*Atalmô* qui les suit, n'ont pas cessé d'être en usage, comme il est arrivé de beaucoup d'autres, ils doivent avoir éprouvé une altération qui les rend plus difficilement reconnaissables. *Laziné*, cependant, pourrait être la terre de Baséna, sur la frontière nord du Tigré, au pied des derniers gradins du Plateau. Baséna est dans la direction du Taka, la grande oasis de la Nubie orientale, où l'inscription va nous conduire.

L'agroupement des noms dans le texte (**Ἀταλμῶ καὶ Βεγὰ**) semble aussi devoir porter ce nom d'Atalmô en dehors des frontières de notre Abyssinie, dans la direction du nord. M. Salt avait rapporté *Béga* à la province de Béghamidèr, entre le Takazzé et le lac Tzana, pays dont le nom signifie, en effet, littéralement terre de Bégha; mais, outre l'induction naturelle qui dans notre inscription même se peut tirer de la suite et de la contiguïté des noms pour mettre celui-ci dans la Nubie, les inscriptions d'Axoum, dont nous parlerons tout à l'heure, ne laissent pas de doute à cet égard. *Béga* se rapporte à la race antique des Bedjas ou Bodjas (que les auteurs arabes appellent aussi *Boga*), qui, sous son nom actuel de Bicharïèh[2], couvre de ses tribus nomades une grande partie des landes sablonneuses

[1] *Ibid.* p. 143.

[2] *Bicharïèh* et *Bedja* ne sont du reste que deux formes différentes d'un seul et même nom.

de la Nubie, entre le Nil et la mer Rouge. Il paraît qu'au temps où l'inscription nous reporte, les *Tangaïtes* étaient la plus puissante des tribus bedja; cette tribu a donné son nom au pays de Taka, que les eaux réunies du Takazzé et de l'Atbara arrosent et fertilisent. On remarquera que *Tangaïtes*, pour Tanga ou Taka, est une forme purement grecque; l'inscription grecque d'Axoum porte de même Bougaïtes, là où les inscriptions éthiopiennes correspondantes écrivent Bouga. *Anniné* et *Métiné* sont nommées comme deux tribus de la même région dans les montagnes, conséquemment en se portant vers la côte.

Le reste de l'inscription se rapporte à des expéditions toutes différentes. Ici le conquérant axoumite nous conduit vers la contrée de *Barbara* où croît l'encens, c'est-à-dire dans la région Cinnamomifère des Grecs et des Romains. Il y soumet les peuples de *Séséa*, les *Rhausi* et les *Sôlaté*, et il oblige ces derniers de veiller à la sécurité de la côte. A l'exception des *Sôlaté* dont la correspondance est incertaine, les autres noms mentionnés dans cette partie de l'inscription se reconnaissent sans difficulté. *Barbara* ou *Berbéra* a été de tout temps l'appellation d'une partie de cette contrée en se portant vers l'océan Indien. C'est, de ce côté, la dernière extension d'un nom de race aborigène et d'origine primordiale, dont on retrouve les vestiges disséminés dans une grande partie de la vallée du Nil et dans tout le nord de l'Afrique. On sait que Berbéra est resté

le nom du port principal de la côte des Somâl, vis-à-vis d'Aden. *Séséa* doit désigner une partie au moins du peuple somâli, dont une des tribus principales porte encore le nom d'Issa, qui paraît même avoir été l'appellation patronymique de la race. Cosmas, qui emploie sûrement le nom tel que le prononçaient les marins grecs de ces parages, s'éloigne encore davantage de l'ethnique véritable en écrivant *Sasou*. C'était, dit-il, le dernier pays de l'Éthiopie vers la mer Érythrée, et il nous apprend que de son temps les rois d'Axoum y envoyaient des caravanes annuelles qui en rapportaient beaucoup d'or[1]. Enfin, le nom des *Rhausi* (qui très-probablement ne diffère pas des *Rhapsii* de Ptolémée, IV, VIII), subsiste à peu près sans altération dans celui des Arousi, grande tribu de l'intérieur au sud de l'Abyssinie, une de celles qui entretiennent avec la côte des relations de trafic régulières[2]. On voit par là combien peu de changements ont eu lieu depuis l'antiquité dans l'ethnographie de ces parties orientales du continent africain.

L'expédition contre l'Arabie, à laquelle l'inscription ne consacre qu'une courte mention, ne dépassa pas au nord la contrée littorale des *Kinédocolpites*. Ce nom de Kinédocolpites, qui selon toute probabilité se rapporte à quelque branche de la grande tribu de Kinda[3], se retrouve identiquement dans

[1] Dans Montfaucon, *l. cit.*

[2] *Journal of the Roy. Geogr. Soc.* vol. XVIII, p. 136, Lond. 1848.

[3] Voy. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant*

Ptolémée. Le géographe alexandrin met ce pays sur la partie moyenne de la côte en tirant vers le nord, à peu près entre Médine (qui s'appelait alors *Yathrib*) et le territoire de la Mekke. Comme les Bénou-Kelb habitaient de toute antiquité cette partie de la côte arabe (qu'on nomme le *Téhâma*), nous croirions volontiers que la dernière partie du nom des *Kinédocolpites*, à part sa terminaison grecque, s'applique à une fraction de cette race de Kelb. A une époque plus voisine de Mahomet, les auteurs arabes parlent d'une émigration des Bénou-Kelb qui se réunirent à des tribus de race Kinda [1]. Ce rapprochement suppose des rapports antérieurs. Au temps de Justinien, c'est-à-dire au commencement du VIe siècle, les historiens byzantins mentionnent la même tribu de Kinda sous le nom de *Chindini* (Χινδῖνοι), précisément dans la même situation que les Kinédocolpites des documents antérieurs, c'est-à-dire dans le Hedjaz actuel, au-dessus des Hômérites du Yémèn. Ajoutons que du texte de notre inscription il résulte que la ville maritime de *Leuce Come* devait être située vers les confins nord des Kinédocolpites : cette indication confirme le sentiment de ceux qui ont identifié cette place avec Haoura, dont le nom a en arabe la même signification que les Grecs d'Égypte rendirent par leur traduction de *Leuce Come*.

l'islamisme, t. II, p. 264. Paris, 1847, in-8°. Ibn Khaldoun était issu de la tribu de Kinda.

[1] *Ibid.* II, p. 265.

Au sud des Kinédocolpites, l'inscription désigne seulement les habitants de la côte sous l'appellation générique d'*Arrhabites* (ou plutôt *Arabites*). Il reste incertain, d'après le contexte de l'inscription, si les conquêtes du roi d'Axoum s'étaient étendues sur la contrée des Sabéens (qui est notre Yémèn), ou si elles s'étaient arrêtées à leur frontière. Dans tous les cas, si le pays de Saba ne fut pas soumis dès lors à l'empire éthiopien, il dut l'être bientôt après, comme le montrent les inscriptions d'Axoum.

Les dernières lignes de l'inscription, résumant les conquêtes de ce règne glorieux, disent qu'elles se sont étendues à l'orient jusqu'au pays de l'Encens (pays d'Adel et des Somâl), et à l'ouest «jusqu'à l'*Éthiopie* et au pays de *Saso.*» Ceci montre d'abord que les Axoumites proprement dits (c'est-à-dire les habitants de notre Tigré actuel, qui est la partie nord-est du Plateau abyssin) n'avaient pas encore adopté pour eux-mêmes l'appellation grecque d'*Éthiopiens*, comme ils l'ont fait depuis. Le nom de *Saso*, qui paraît ici pour la première fois, nous porte également vers les contrées inconnues de l'occident; c'est donc par une confusion manifeste que Cosmas, trompé par un rapport apparent, l'a confondu, comme nous l'avons dit, avec le pays maritime de Séséa. M. Harris, qui fut envoyé vers le Ras du Choa, en 1842, par la Compagnie des Indes, dans le but de nouer des relations de commerce avec ce chef puissant de l'Abyssinie mé-

ridionale, parmi les informations qu'il y recueillit, pendant son séjour, sur les pays encore plus méridionaux du bassin du Nil, entendit parler d'un grand royaume de *Sousa*, le plus puissant, lui dit-on, et le plus étendu de tous les États indigènes situés vers le sud et le sud-ouest du Choa[1]. Il résulte des détails mêmes donnés par les informateurs de M. Harris que ce pays n'est pas différent du Kâfa, où M. Antoine d'Abbadie a fait deux apparitions, en 1843 et 1845[2]. Le nom de *Kâfa*, selon toute apparence, serait d'origine moderne, peut-être galla, tandis que celui de *Sousa* serait la dénomination ancienne et indigène. Comme le pays de *Saso* confinait aux extrémités occidentales du bassin de l'Aouach, grande rivière qui descend des Alpes méridionales de l'Abyssinie et arrose une partie de la *Regio Cinnamomifera* des anciens, que le roi d'Axoum avait soumise à ses armes et où il envoyait des caravanes annuelles qui en rapportaient de l'or et des aromates, on s'explique comment le nom de cette contrée lointaine était arrivé jusqu'aux Axoumites, et put être cité comme touchant aux limites de l'empire.

c. SUR L'ÉPOQUE DE L'INSCRIPTION.

En terminant cet examen des données géogra-

[1] Harris, *The Highlands of Ethiopia*, vol. III, p. 76. Lond. 1844, in-8°.

[2] On peut voir sur cette identité les remarques du docteur Beke, dans le *Journal of the Geogr. Soc.* vol. XIII, 1844, p. 264.

phiques de l'inscription d'Adulis, on se demande de nouveau s'il nous est absolument interdit d'en reconnaître l'époque[1]. Il nous semble qu'en pesant avec attention toutes les circonstances qui s'y rattachent, il n'est pas impossible d'arriver à une approximation au moins très-probable.

Et d'abord, l'inscription est certainement antérieure à l'année 356, date de la lettre écrite par l'empereur Constance au roi d'Axoum Aïzanas ou Éla-Sân. Les rapports étaient à cette époque devenus trop fréquents entre l'Éthiopie et l'empire grec, et il est trop souvent mention des Axoumites dans les auteurs ecclésiastiques du temps, pour qu'un événement aussi considérable que la conquête d'une grande partie de l'Arabie ne se trouvât mentionné nulle part s'il eût eu lieu à cette époque. D'un autre côté, l'antiquité de cette conquête ne saurait être reculée au delà d'un certain terme dont on peut poser les limites. Elle ne remonte pas au temps d'Agatharchide et d'Artémidore, car il ressort clairement de leurs descriptions de l'Éthiopie et de la

[1] Salt croyait que l'inscription d'Adulis pourrait appartenir au roi Aïzana, contemporain de l'empereur Constance (milieu du IVe siècle). M. de Sacy, tout en montrant que cette conjecture ne pouvait être fondée, ne hasarde lui-même aucune opinion (*Nouv. Ann. des Voy.* t. XII, 1810, p. 354). M. Letronne (qui n'avait pas fait, à la vérité, un examen particulier de la question) avait pensé, à première vue et seulement d'après le style de l'inscription, qu'elle pourrait être du commencement du IVe siècle (*Journ. des Sav.* 1825, p. 260). Pour les monuments d'origine à demi barbare tels que celui-ci, il paraît, en effet, bien difficile que la langue seule puisse fournir une règle sûre d'appréciation chronologique.

mer Rouge[1] qu'au temps où elles furent écrites (entre les années 110 et 100 avant l'ère chrétienne), non-seulement Adulis n'était pas encore fondée, mais, bien plus, qu'il n'existait alors sur le Plateau abyssin au-dessus de la côte rien qui ressemblât à un État politique régulier, et surtout à un État déjà assez fortement organisé pour être devenu un État conquérant.

Il est clair qu'il faut accorder encore un temps assez long pour que le royaume d'Axoum, formé et développé en partie sous l'influence des rapports de commerce qui s'étaient établis entre le Plateau et les établissements grecs de la côte, se soit trouvé dans les conditions que l'inscription nous montre ou qu'elle suppose. On peut remarquer aussi, comme autre point de repère, que, d'après une tradition recueillie dans le Lexique d'Étienne de Byzance[2], il ne paraît pas que la ville de *Leuce Come* eût été fondée bien longtemps avant l'expédition romaine d'Aelius Gallus en Arabie, laquelle eut lieu en l'année 24 avant l'ère chrétienne.

Il résulte de ces diverses données que l'inscription ne peut ni remonter plus haut que le commencement de notre ère, ni descendre plus bas que le milieu du IVe siècle.

Trois siècles et demi seraient encore un champ

[1] Dans Photius (Agatharch.) Cod. CCL, p. 1321, ed. Rothom. p. 441 ed. Bekker; comp. Diodore, liv. III, c. XII à XLVIII. Et pour Artémidore, dans Strabon, liv. XVI, p. 769 et suiv.

[2] Au mot Αὔαρα.

bien large; heureusement l'inscription elle-même ne nous laisse pas tout à fait sans direction dans ce long intervalle.

Il est dit que le roi, de retour de ses expéditions, fit ériger le monument dans la vingt-septième année de son règne.

L'inscription ne peut donc appartenir qu'à un prince qui aura régné au moins vingt-sept ans.

Or, si nous jetons les yeux sur la liste des rois (conservée dans les Chroniques d'Axoum), qui donne le chiffre des règnes[1], nous ne voyons, entre Éla-Sân (Aïzanas) et le commencement de l'ère chrétienne, que trois règnes qui répondent à cette condition fondamentale : Éla-Eskendî, trente-sept ans, de 302 à 339; Éla-Azguâguâ, soixante-dix-sept ans, de 144 à 221; Éla-Aouda, trente ans, de 101 à 131.

Nous ferons remarquer qu'il n'y a pas lieu de suspecter l'exactitude de ces chiffres et de ces dates, attendu qu'elles concordent parfaitement avec plusieurs synchronismes que les auteurs grecs fournissent çà et là dans cet intervalle.

C'est donc entre ces trois règnes que notre choix est restreint; ou pour mieux dire, c'est entre les deux derniers seulement, ceux d'Éla-Azguâguâ et d'Éla-Aouda, car le règne d'Éla-Eskendî doit certainement être exclu.

D'après le rapport des dates, c'est sous le règne d'Eskendî que Frumentius, l'apôtre de l'Éthiopie,

[1] Dillmann, *Zur Gesch. des abyssin. Reichs*, dans la *Zeitschr. der Deutschen Morgenl. Gesellsch.* VII, p. 343 et suiv.

vint pour la première fois chez les Axoumites (peut-être vers 325), et y passa plusieurs années avant de revenir à Alexandrie recevoir des mains du patriarche Athanase le saint caractère d'évêque [1]. Or, l'observation que nous avons faite tout à l'heure au sujet d'Éla-Sân, à plus forte raison pouvons-nous la répéter au sujet d'Eskendî. Il est impossible d'admettre que si des expéditions telles que l'inscription les mentionne avaient eu lieu alors dans la mer Rouge et en Arabie, les auteurs grecs contemporains, qui s'occupent alors beaucoup de l'Éthiopie à cause des affaires de l'Église, n'en eussent pas dit quelque chose. Il nous paraît hors de doute que ces conquêtes sont plus anciennes.

Elles se placent donc de toute nécessité dans le IIe siècle de notre ère, à la seconde moitié ou vers la fin du siècle, si elles appartiennent à Éla-Azguâguâ; à la première moitié, si on les attribue à Éla-Aouda.

L'alternative, ainsi resserrée entre deux règnes qui appartiennent au même siècle, n'a plus qu'une importance tout à fait secondaire. Quel que soit celui des deux que l'on croie devoir admettre, les conséquences essentielles qui se tirent de l'inscription, soit pour la géographie, soit pour l'histoire, gardent à peu près le même caractère.

Peut-être l'antériorité même d'Éla-Aouda serait-elle un motif de préférence, en ce qu'elle conviendrait bien au rôle de fondateur de l'empire axoumite

[1] Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.* éd. Saint-Martin, t. I, p. 288 et suiv.

que l'inscription donne au prince dont elle consacre les actions; mais en l'absence de toute donnée directe, ceci n'est plus qu'une chose d'appréciation.

Nous pensons donc, en résumé, que l'inscription d'Adulis se doit rapporter aux vingt-cinq premières années du IIe siècle de notre ère.

§ 3. SUR LA GÉOGRAPHIE DES INSCRIPTIONS D'AXOUM.

a. L'INSCRIPTION GRECQUE DE SALT.

Parmi les monuments épigraphiques qui se sont conservés au milieu des ruines d'Axoum, le plus anciennement connu est une inscription grecque que les anciens missionnaires portugais avaient déjà vue, mais à laquelle ils n'avaient donné qu'une attention très-légère, à en juger par la manière inexacte dont en parle le Père Mendez dans une lettre de 1626 que rapporte Ludolf[1]. Elle avait échappé aux regards de Bruce; mais M. Salt la découvrit lors de sa première excursion dans le Tigré, en 1805, et il en prit une copie qu'il revisa soigneusement lors de son second voyage de 1810. C'est sur ce texte définitif qu'a été publié celui de M. Bœckh dans le *Corpus*[2].

[1] *Comment. ad suam Hist. Aethiop.* p. 251 et suiv. Cp. p. 58 et suiv.

[2] *Corpus inscriptionum græcarum*, vol. III, 1853, p. 515. — La première copie de M. Salt, avec une version anglaise et un commentaire, est dans la relation de lord Valentia, *Travels in India, etc.* vol. III, p. 192, 1809; la seconde, dans le (second) *Voyage to Abyssinia* de M. Salt, Lond. 1814, in-4°, p. 411. Il existe en outre une

L'inscription a pour objet une expédition ordonnée par le roi d'Axoum Aïzanas contre la tribu des Bougaïtes (ἔθνος τῶν Βουγαειτῶν) qui s'était révoltée, expédition dont il avait chargé ses deux frères Saïazana et Adéphas, et qui eut pour résultat la transmigration forcée d'une partie des Bougaïtes dans l'intérieur du royaume d'Axoum.

Si limité que soit ce fait particulier, l'inscription n'en présente pas moins un véritable intérêt pour l'histoire et l'ancienne géographie éthiopiennes.

Cet intérêt porte sur trois points principaux : sur le nom même du prince, sur les titres que l'inscription lui donne, et enfin sur la transmigration des Bougaïtes.

Ainsi qu'on l'a remarqué depuis longtemps, le nom du roi Aïzanas et celui de son frère Saïazana, sur cette inscription, sont importants en ceci, qu'ils viennent confirmer l'authenticité de la lettre de l'empereur Constance adressée à Aïzan et à Sazan, qualifiés de rois d'Axoum par saint Athanase, qui écrivait à la même époque; en même temps que la date bien connue de cette lettre (356) fournit à son tour un moyen de contrôler les listes royales de la Grande Chronique, où le prince qui occupait le trône en 356 est nommé Éla-Sân.

Les titres que prend le roi Aïzanas au début de l'inscription sont ceux de roi des *Axômites* et des

version latine de M. de Sacy, faite sur la première copie, dans les *Annales des Voyages* de Malte-Brun, t. XII, 1810, p. 330.

Hômérites, de *Raïdan*, des *Éthiopiens*, des *Sabattes*, de *Silê*, de *Tiamô*, des *Bougaïtes* et de *Kasê*.

Les titres distincts de roi des *Axômites* et de roi des *Éthiopiens* viennent à l'appui de notre remarque précédente[1] au sujet de ce dernier nom. Ceux de roi des *Hômérites*, de *Raïdan* et des *Sabaïtes*, en même temps qu'ils confirment les anciennes conquêtes en Arabie mentionnées par l'inscription d'Adulis, semblent indiquer que postérieurement à ces premières expéditions, qui ne dépassèrent pas, à ce qu'il semble, la région littorale, des conquêtes encore plus étendues avaient donné aux souverains d'Axoum une domination plus ou moins effective sur tout l'angle sud-ouest de la Péninsule arabe, c'est-à-dire sur ce que les Arabes y désignent sous le nom de Yémèn, et les anciens auteurs grecs sous celui d'Arabie Heureuse. On interrogerait inutilement les vieilles traditions des Arabes eux-mêmes sur cette domination éthiopienne antérieure de plusieurs siècles à la naissance de Mahomet; mais outre que la réalité en est attestée par le monument d'Adulis, la conquête bien connue que les Abyssins firent de nouveau d'une grande partie du Yémèn en 525[2] suffirait, s'il en était besoin, pour confirmer les expéditions antérieures. *Hômérites* est la forme grecque de l'ethnique arabe *Himyar*, qui désigne

[1] Ci-dessus, p. 34.

[2] Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VIII, 1827, p. 58 et suiv. édit. Saint-Martin; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, 1847, p. 131.

une nombreuse famille de tribus de l'Arabie méridionale[1]; chez les Arabes eux-mêmes, selon la remarque de Ludolf[2], la plus ancienne prononciation du mot a dû être *Hômèr*. Personne n'ignore que *Saba* est une partie du Yémèn connue de toute l'antiquité; le nom, mêlé aux plus vieilles traditions des Arabes et des Sémites, se trouve déjà dans la Genèse et dans le Livre de Job. C'était la région réputée la plus riche de l'Arabie, tant par ses productions précieuses que par l'activité commerciale de ses habitants.

Raïdan était aussi un canton de l'Arabie Heureuse. Des vers de Maçoudi, cités par Schultens[3], nous apprennent que Raïdan était la principale forteresse des rois d'Himyar. Ptolémée en nomme les habitants *Rhatinæ*[4], et l'analogie de position indique qu'il y faut rapporter la ville de *Rhaeda*[5], de même que la ressemblance, ou plutôt l'identité des noms, doit faire regarder comme une branche de la même tribu les *Rhateni* ou *Rhaetheni* qui occupaient, plus au nord, un territoire montagneux sur les confins de l'Arabie Pétrée et de l'Arabie Heureuse[6]. Un canton de Riâdh que Tabari mentionne vers l'extrémité occidentale du Hadhramaut[7], précisément dans la

[1] Caussin de Perceval, I, p. 54.
[2] *Commentar. ad suam Historiam Aethiop.* p. 66.
[3] *Historia imp. vet. Joctanid.* p. 158.
[4] Lib. I, c. VII, 25, Nobbe.
[5] *Ibid.* § 41.
[6] Lib. V, c. XVII, 3.
[7] Caussin de Perceval, ouvrage cité, vol. I, p. 397.

partie du Yémèn où Ptolémée place les *Rhatinæ* et sa ville de *Rhaeda*[1], nous indique, selon toute probabilité, la position du *Raïdan* de l'inscription éthiopienne.

Nous pensons avec M. Salt que *Silê* est notre Zeïla, dans le pays d'Adel, au fond du vaste golfe que les anciens ont connu sous le nom de *sinus Aduliticus*[2]. Le nom de *Tiamô*, déjà connu par l'inscription d'Adulis, appartient, ainsi qu'on l'a vu[3], au Plateau tigréen.

Le nom des *Bougaïtes* ne souffre aucune incertitude. Ce sont les *Bodja* ou *Boga* des géographes arabes, et les *Bicharïèh* de la nomenclature actuelle, c'est-à-dire celle des deux grandes races de la Nubie orientale qui habite le plus au sud, du côté de l'Abyssinie. Dans les inscriptions éthiopiennes, la forme du mot est *Bouga* (ou peut-être *Bega*, selon une autre lecture). L'inscription d'Adulis écrit *Bega*[4].

Le dernier nom inscrit au protocole de l'inscription, celui de *Kasê*[5], a fort embarrassé les savants

[1] Qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec la *Rhada* de Lodovico de Barthema, au nord-ouest de Sanâ, *Itinerario*, lib. II, c. IV, dans Ramusio, vol. I, 1563, p. 153.

[2] C'est le même nom qu'*Adulis*. Les deux noms, en effet, tirent également leur origine de la grande tribu des Adoulèh ou Adaïl (les Ἀδουλῖται de Ptolémée), race de même sang que les Somâl et les Gallas, qui occupe toute cette étendue de côtes (voy. ci-dessus, p. 15).

[3] Ci-dessus, p. 28.

[4] Ci-dessus, p. 30.

[5] Telle doit être, selon toute probabilité, la forme nominative du mot, que l'inscription donne au génitif, τοῦ Κάσου.

qui se sont occupés de ces titres. M. Salt hésitait entre deux lectures, *τοῦ Καέου*, et Τ*ουκασου*, sa copie, fautive en cet endroit (de même que dans le *Corpus* de M. Bœckh où elle est reproduite[1]), ayant confondu l'epsilon (ϵ) et le sigma (ϲ), qui diffèrent, en effet, très-peu dans leur ancienne forme majuscule. Dans sa première relation, il n'a, dit-il, aucune conjecture à offrir[2]; et dans la seconde[3], s'arrêtant à sa seconde lecture, il rapporte le mot aux Tagouïé ou Takoué, ainsi qu'il nomme les tribus du Taka. Mais la vraie lecture, *Kasou*, est fixée par les deux inscriptions éthiopiennes que le Père Sapeto et le docteur Rüppell ont rapportées d'Axoum. Ce dernier croit y trouver quelque analogie avec le district obscur d'Akélo-Kasaï, au nord-est d'Adoua[4]; M. Dillmann, dans ses études sur l'histoire de l'Abyssinie[5], lit le mot *Kasch*, et l'identifie avec l'antique appellation de Kousch.

La véritable signification du mot nous paraît beaucoup plus proche et plus simple. Placé comme il l'est à côté des Bougaïtes ou Bodja, il nous semble tout naturel d'y retrouver le nom de *Khas* que les Bodja du Taka et des plaines avoisinantes du côté de l'est donnent à leur pays[6]. Ce nom n'a pas

[1] Vol. III, p. 515.

[2] *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 237, de la trad. française, Paris, 1812; et *Annales des Voyages*, t. XII, 1810, p. 335.

[3] *Voyage to Abyssinia*, p. 411. Lond. 1814, in-4°.

[4] *Reise in Abyss.* II, 1840, p. 282.

[5] *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 356.

[6] Ant. d'Abbadie, dans le *Bulletin de la Soc. de Géogr.* XVIII, 1842, p. 204. Burckhardt, *Nubia*, p. 342, écrit *Gasch*.

été inconnu aux écrivains arabes de l'époque du khalifat. Dans Maçoudi (xe siècle), les *Khasa* sont une tribu bedja[1]; et Abou'lféda (xive siècle) place le pays des *Khasa* (et non *Alkhasa*, en joignant l'article au nom) au nord du Habesch, entre la mer et le Nil[2]. C'est bien notre pays de Taka[3]. Que cette appellation de Khas ou Khasa des tribus bedja du sud dénote un rapport d'origine avec les *Gazi*, ou *Agazi*, du Tigré[4], c'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Les notions qui nous ont été fournies par les récents explorateurs sur l'ethnographie du Plateau abyssin révèlent bien d'autres indices de parenté originaire entre la population aborigène de cette haute région et celle des plaines inférieures du côté du nord.

Quant au troisième point que nous avons signalé dans l'inscription de Salt, la transplantation d'une nombreuse tribu de Bodja dans l'intérieur du royaume axoumite, nous y voyons cet intérêt particulier, qu'on y peut trouver l'origine du nom encore existant d'une grande province d'Abyssinie, celle de *Béghemdèr*. Béghemdèr signifie littéralement *terre* (midèr) *des Béga;* c'est une contrée montagneuse qui s'étend au sud-ouest du Sémèn (cette région des neiges que l'inscription d'Adulis nous a fait con-

[1] Cité par M. Quatremère, *Mémoires histor. et géogr. sur l'Égypte*, t. II, 1811, p. 155.

[2] Abou'lféda, trad. par M. Reinaud, t. II, p. 227.

[3] C'est peut-être à cette dénomination que se rapporte une information inexactement recueillie par Bruce, dont il a été question précédemment (ci-dessus, p. 26).

[4] Ci-dessus, p. 26 et suiv.

naître), entre le cours supérieur du Takazzé et le grand lac de Tzana, le *Coloë* de Ptolémée.

b. LES INSCRIPTIONS ÉTHIOPIENNES DE RÜPPELL.

Deux inscriptions éthiopiennes ont aussi été trouvées, comme l'inscription grecque de Salt, au milieu des ruines de l'ancienne cité d'Axoum; elles ont également pour objet des expéditions d'un roi d'Axoum contre des tribus du Nouba, au-dessous des pentes septentrionales du Plateau abyssin. Ces deux inscriptions furent découvertes en 1830 par un prêtre du pays, et le docteur Rüppell, qui les vit trois ans plus tard, en prit des copies (malheureusement défectueuses) qu'il a publiées en *fac-simile* dans l'Atlas de sa seconde relation[1]. L'une des inscriptions (que M. Rüppell désigne par le n° 1) se compose de trente lignes; l'autre (n° 2), beaucoup plus riche en détails et en noms géographiques, mais aussi la moins bien conservée, a cinquante-deux lignes. L'une et l'autre sont en langue ghîz ou éthiopien ancien, et les caractères, très-différents de l'alphabet éthiopien actuel, sont semblables, à part quelques modifications secondaires, à ceux des inscriptions himyârites que l'on a également découvertes de nos jours dans le sud-ouest de l'Arabie. Plusieurs savants se sont exercés sur ces deux inscriptions, d'après la copie du docteur Rüppell : d'abord un prêtre abyssin du Caire, à qui le voyageur

[1] *Reise in Abyssinien*, II, 1840, p. 269 et 277 et suiv. et pl. V de l'Atlas.

les communiqua à son retour[1]; puis le professeur Rödiger, en 1839, dans un journal savant d'Allemagne[2]; puis enfin M. Dillmann, dans le Journal de la Société orientale de Leipzig[3]. De son côté, un savant missionnaire italien de la société des Lazaristes, le Père Sapeto, qui s'est occupé très à fond de la langue et de la littérature éthiopiennes, a relevé, en 1839, une nouvelle copie de l'inscription n° 2, et en a publié, dans les *Nouvelles Annales des Voyages* de 1845[4], une traduction française adressée à M. Letronne, traduction qui ne paraît pas avoir été connue de M. Dillmann. Il est fort à regretter que le P. Sapeto n'ait pas donné, en même temps que sa traduction, le *fac-simile* de sa propre copie, avec une transcription en caractère moderne et l'indication de ses restitutions. Nous devons dire que malgré les efforts de tant d'hommes capables, les doutes qui peuvent subsister sur la lecture de quelques-uns des anciens caractères, joints à l'état d'altération des inscriptions elles-mêmes et aux incorrections patentes de la copie du docteur Rüppell[5], laissent encore de grandes incertitudes sur les versions, dissemblables en beaucoup de points, qui en ont été données, notamment sur la lecture des noms géographiques. Nous croyons que jusqu'à ce qu'on ait

[1] Rüppell's *Abyssinien*, t. II, p. 280.

[2] *Hallische allgemeine Litteratur-Zeitung*, n°s 105 et 107, et *Reise* de Rüppell, II, 281.

[3] *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellsch.* t. VII, 1853, p. 355.

[4] T. II, p. 300.

[5] Dillmann, *l. c.* p. 355; Sapeto, p. 309.

fait sur les lieux mêmes un nouvel et rigoureux examen des pierres inscrites, il serait prématuré d'entrer dans des recherches de détail dont les bases pourraient se trouver fausses.

Toutefois, en comparant les études de M. Dillmann avec la version de la grande inscription de cinquante-deux lignes telle que l'a donnée le P. Sapeto, on voit que plusieurs parties des inscriptions peuvent être dès à présent regardées comme certaines. Tels sont notamment les titres que prend le roi d'Axoum en tête des deux monuments. Ces titres, sauf en un seul point, sont identiques à ceux qui se lisent dans l'inscription grecque de Salt. Il y a seulement quelques variétés d'orthographe, qui tiennent à la différence des idiomes. Pour le grec Ἀξωμῖται, l'éthiopien donne *Axoum;* pour Ὠμηρίται, *Hamèr, Hamara* ou *Himyâr* (selon les lectures un peu différentes du P. Sapeto, du prêtre abyssin du Caire et de M. Dillmann); pour Σαϐάειται, *Saba;* pour Σιλέη, *Selkèn* (Sapeto), *Salhèn* (Dillm.), ou *Salahèn* (prêtre abyssin); pour Τιαμὼ, *Tzaïom, Tziyama* ou *Tziamo;* pour Βουγαειται, *Bouga*, ou *Bega;* enfin, pour Κάση (ou Κάσος), *Kassou*, *Kasch*, ou *Kas*. Le nom des Éthiopiens, que l'inscription grecque marque parmi ces titres, ne figure pas dans les inscriptions ghîz; par contre, le roi prend dans celles-ci un titre, *Bésê Halèn*, qui n'est pas dans le grec. Sur ce titre, M. Dillmann n'a évidemment pas d'opinion bien nette[1]. Le P. Sapeto[2] traduit *homme d'Halèn*. Si

[1] *Zeitschrift*, p. 356. — [2] *L. c.* p. 300.

cette dernière interprétation est exacte, *Halèn* semblerait un nom de tribu, de la tribu à laquelle appartenait le roi; mais ce nom est d'ailleurs absolument inconnu dans l'ethnologie abyssine.

Les noms de localités et de tribus mentionnés dans le corps même de l'inscription n° 2, soit comme alliés ou sujets, soit comme ennemis du roi, sont nombreux. Ce qu'on y voit dès à présent avec certitude, c'est que l'expédition a lieu contre un territoire arrosé par le *Takazzé*, au-dessous du Plateau dans la direction du pays de Taka, et qu'une partie des faits de guerre rapportés par l'inscription a pour théâtre le pays compris entre le Takazzé et une autre rivière nommée *Séta*, *Sida* ou *Seïda* (les lectures varient). Cette rivière n'a pas changé de nom : c'est le Sétît, que les explorations contemporaines nous ont fait connaître comme un affluent du Takazzé, au-dessous des derniers gradins du Plateau abyssin. Les ennemis du roi sont qualifiés de *Noba;* ils sont signalés comme païens, par opposition aux Axoumites, qui sont chrétiens. Nombre de villes (c'est-à-dire de bourgades et de villages) sont prises et brûlées, notamment vers le confluent du Takazzé et de la Séta.

La dénomination de *Noba* appliquée aux habitants du Taka ne manque pas d'un certain intérêt historique. Comme les deux inscriptions éthiopiennes ont été reconnues devoir être de la seconde moitié du VIe siècle, ainsi qu'on va le voir, elles se trouvent précisément contemporaines du roi Silco, ce

chef chrétien des *Noubades* de l'Éthiopie inférieure, auquel une inscription copiée, en 1819, par M. Gau dans un temple de l'ancienne *Talmis* (Kalabchèh), et plus encore les savants commentaires de M. Niebuhr et de M. Letronne sur cette inscription[1], ont donné de nos jours une grande notoriété. Or, comme la tribu berbère des *Nobades* de Silco occupait la vallée même du Nil en remontant au-dessus de l'Égypte, et que les Bodja du Taka appartiennent à un groupe de populations tout à fait différent, entre le Nil et la mer Rouge, il semblerait que la dénomination de *Noba* que notre inscription applique à ces derniers n'a pu provenir que de leur sujétion antérieure au chef puissant des *Nobades*. Ce serait un de ces peuples païens du sud chez lesquels le roi Silco se vante d'avoir porté ses armes victorieuses, et nous aurions ainsi un indice des limites que son empire avait atteintes de ce côté. Nous avons là, dans tous les cas, le premier exemple de l'extension du nom des Nubiens jusqu'aux frontières de l'Abyssinie, et nous y pouvons sûrement reconnaître le point de départ de cette grande appellation de *Nubie* qui passa bientôt après dans l'usage habituel des Arabes d'Égypte, et qui s'est ainsi substituée, comme dénomination géographique, à l'antique appellation d'*Éthiopie*.

L'inscription n° 1 a de même pour objet une

[1] Letronne, *Nouvel examen de l'inscription grecque du roi Silco*, dans le *Journal des Savants* de 1825, et dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.* t. IX, 1831.

razzia royale poussée dans la même direction. Dans les noms que l'on y a lus, il en est qui pourraient s'appliquer à des cantons ou à des tribus du pays de Taka ou des territoires avoisinants; mais notre observation sur l'incertitude des noms de la grande inscription dans les versions actuelles s'applique à ceux-ci avec encore plus de raison. Il faut attendre.

Quant à l'époque des inscriptions, elles appartiennent indubitablement l'une et l'autre à un seul et même prince. Malheureusement le commencement du nom est mutilé sur les deux pierres. Le n° 1 donne les deux dernières syllabes *zéna;* le n° 2, seulement la dernière, *na.* On lit ensuite l'indication *fils d'Éla Amîdâ.* On s'accorde à reconnaître ici un roi Tazéna, qui, dans une des listes de la Chronique d'Axoum[1], est marqué comme le successeur d'Alamîdâ et le prédécesseur de Kaleb. Il y a, en rapportant ces noms à ceux des autres listes, quelques difficultés de détail; mais au total il reste hors de doute que les deux inscriptions sont du VIe siècle de l'ère chrétienne, conséquemment postérieures de deux siècles et plus à l'inscription grecque d'Aïzanas copiée par M. Salt.

[1] Dillmann, dans la *Zeitschrift der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.* VII, 1853, p. 349, liste c, n° 7; Sapeto, *Nouv. Ann. des Voy.* t. II de 1845, p. 307.